



ÉCOLE DE LA CHAUMIÈRE

4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7

Téléphone:

418 686-4040, poste 4006

Courriel:

ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca

Site Web:

cscapitale-ecole-delachaumiere.ca/



Dates importantes

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

15 novembre,

16 novembre

(secrétariat fermé le 16/11)

Service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement

Les feuilles pour les inscriptions à ces journées seront dans le sac à lunch des enfants le 31 octobre.

BULLETINS DISPONIBLES

Au plus tard le 14 novembre

CHOIX ET PAIEMENT DES PHOTOS SCOLAIRES

16 novembre 2018

DATE LIMITE POUR PAIEMENT DES FACTURES SCOLAIRES

1er décembre

Message de la direction

Bonjour à tous,

Au cours des dernières semaines, les activités se sont multipliées au sein de l'école de la Chaumière. Si vous ne suivez pas déjà la page Facebook de l'école, je vous invite à vous y abonner dès aujourd'hui afin de ne rien manquer des événements et des projets qui ponctuent la vie scolaire de nos élèves, vos enfants! Merci de prendre connaissance du contenu de ce deuxième Info-parents de l'année afin d'être bien au fait des informations importantes pour les semaines à venir. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, à vous et à votre enfant, un bon début de deuxième étape. Poursuivez ensemble votre chemin sur la voie de la réussite!

Josée Tremblay, directrice

Important

Présence sur la cour d'école

Il est important, **pour la sécurité de votre enfant, de respecter les heures de surveillance dans la cour d'école et d'éviter d'arriver trop à l'avance.** Les surveillants sont en poste à compter de 8 h le matin et de 12 h 45 en début d'après-midi. À partir du moment où nos élèves du service de garde sortent à l'extérieur, **aucun autre adulte n'est permis sur la cour.**

Fête de l'halloween

La fête de l'Halloween est à nos portes. Les enfants attendent cette journée avec beaucoup d'impatience. Plusieurs classes sont déjà décorées et la thématique de l'Halloween a fait l'objet de différentes activités éducatives vécues depuis le début du mois. Les parents de l'OPP ont également travaillé très fort à rendre cette fête inoubliable et nous les en remercions chaleureusement. Les élèves qui fréquentent le service de garde pourront amener leur costume à l'école en début de journée, car un peu de temps sera prévu par les titulaires en avant-midi afin qu'ils puissent enfiler leur costume et se préparer aux activités du midi (à moins d'un avis différent venant de la part du titulaire de votre enfant, entre autres pour les élèves du préscolaire). Les élèves qui dînent à la maison pourront se déguiser pendant ce moment. Des activités auront lieu sur l'heure de dîner pour les élèves qui fréquentent le service de garde ainsi qu'en classe en après-midi. Veuillez noter que **les masques, ainsi que les accessoires ou costumes à caractère violent ne sont pas acceptés.**

Stationnement à l'école

Merci d'utiliser les espaces de stationnement de courte durée (15 minutes) lorsque vous venez reconduire vos enfants à l'école. Il faut éviter de garer votre voiture dans le débarcadère des autobus, dans le stationnement des employés qui est payant de même que dans les espaces réservés aux visiteurs. Nous vous demandons également d'être très prudents lorsque vous vous y déplacez. Il en va de la sécurité de tous nos élèves, particulièrement ceux et celles qui circulent à pied et doivent forcément passer près de la zone de stationnement.

Rencontre de parents de la première étape

Sous peu, vous recevrez de la part de l'enseignant de votre enfant, les informations nécessaires pour les rencontres de parents à la suite du 1er bulletin. Merci d'être présent à l'heure de votre convocation afin d'éviter tout retard dans le déroulement des rencontres. Afin de pouvoir rencontrer tous les parents dans ce court laps de temps, la durée prévue pour ces rencontres est de 15 minutes. Aucun service de garde n'est disponible, mis à part celui pour les élèves inscrits à la journée pédagogique, et ce, selon les heures habituelles. Le bulletin scolaire de votre enfant sera accessible par le biais du Portail-Parents au plus tard le mercredi 14 novembre en fin de journée. Veuillez noter qu'aucune copie papier ne vous sera transmise. Vous pouvez toutefois en faire la demande au secrétariat de l'école.

SUITE VERSO

Suivez-nous sur



@ecolechaumiere

INFO-PARENTS

Rappel médication à l'école

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne pas envoyer des médicaments par le biais de votre enfant dans son sac d'école. Tout médicament devra être remis à un intervenant par le parent concerné. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété (disponible au secrétariat).
- Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. ***Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original***.
- Le médicament doit être prêt à être administré.

Si ces conditions ne sont pas respectées, nous ne donnerons aucun médicament. Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer.

Épreuves de la photographie scolaire

Les enfants auront les épreuves des photos prises le 23 octobre cette semaine dans le sac d'école. Vous avez jusqu'au **16 novembre** pour les renvoyer via le sac des enfants avec vos choix et le paiement dans l'enveloppe prévu à cet effet.. Passé cette date, vous devrez communiquer directement avec le photographe si vous désirez des photos.

Conseil d'établissement

La première rencontre du conseil d'établissement a eu lieu le 2 octobre dernier. Voici le calendrier des réunions pour cette année : 19 novembre 2018, 4 février 2019, 15 avril 2019, 13 mai 2019 et 10 juin 2019 à compter de 18 h 30. Nous vous rappelons que ces rencontres sont publiques et que les parents qui désirent y assister sont les bienvenus. L'ordre du jour et les procès-verbaux (une fois approuvés) sont disponibles sur le site Internet de l'école, de même que le nom de tous les membres.

Josée Tremblay, directrice de l'école de la Chaumière

Paiement de la facture scolaire

Le montant relié aux sorties éducatives a été ajouté à votre facture scolaire. Votre facture mise à jour sera accessible via le portail-parents (Mozaik) à partir du 5 novembre fin de journée. Aucune copie papier ne vous sera acheminée. Merci de prendre connaissance de votre solde résiduel et de payer le tout au plus tard pour le 1er décembre soit par chèque ou par Internet. Si vous payez par chèque, veuillez y inscrire le prénom et le nom de votre enfant. Si vous optez pour un paiement en ligne, il vous faudra entrer le numéro de référence à 20 chiffres qui se trouve dans le haut de la facture. La procédure pour le portail parents est toujours accessible sur notre site internet. Pour les parents qui vont sur le portail parent pour la première fois (enfants au préscolaire), les informations (fiche et code permanent) sont sur la pochette remise lors de la journée d'accueil.

